

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13 - FAX. (1) 43.31.19.83

Hebdomadaire - n° 1971 - 13 avril 1995 - 3 F

D 1971 ARGENTINE : LES PRISONNIERS POLITIQUES OUBLIÉS

Il y a plus de six ans, une attaque de la caserne de La Tablada par un groupe de gauche prétendant prévenir un coup d'État militaire s'était soldée par un désastre : plus de la moitié des membres du commando avaient été tués ou exécutés et les vingt survivants condamnés à de très lourdes peines de réclusion (cf. DIAL D 1451). Parmi les prisonniers un personnage étonnant : le Père Antonio Puigjané, religieux franciscain, qui n'était pas membre du commando mais qui s'était volontairement présenté au juge après les événements de janvier 1989. C'est ce même religieux qui a accompagné pendant des années les Mères de la place de mai et qui a écrit en 1984 une très longue lettre au cardinal de Buenos-Aires sur "la complicité de l'Église, en particulier la hiérarchie" dans la question des disparus (cf. DIAL D 939). Dans son courrier de condamné à vingt ans de réclusion, Antonio Puigjané appelle sa cellule "la Portioncule", par allusion à la cabane dans laquelle habitait saint François d'Assise.

En septembre 1992, un comité argentin pour l'amnistie des prisonniers de La Tablada s'adressait à la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États américains (OEA) pour lui demander un réexamen de la cause "Abella J.C. et autres pour rébellion". La question était relancée en octobre 1993.

En mai 1993, le même comité lançait une campagne pour l'amnistie par le Parlement en faveur des vingt-cinq derniers prisonniers politiques d'Argentine (dont les vingt de La Tablada), vu que les généraux de l'époque de la dictature avaient été graciés (cf. DIAL D 1641) et que les militaires des mutineries de 1987 à 1990 l'avaient également été (cf. DIAL D 1554).

Ci-dessous lettre du Père Antonio Puigjané au mouvement français de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT).

Note DIAL

À l'Action des chrétiens pour
l'abolition de la torture
252, rue Saint-Jacques
75005 Paris

"La Portioncule"
Prison de Caseros U1
2200 ème jour

le 7 février 1995

Chers frères,

A vous, paix et bien !

Aujourd'hui c'est à mon tour de vous remercier, au nom de tous mes compagnons, pour votre sympathique missive en réponse au tract "Un Noël sans prisonniers politiques" qui a été distribué dans la rue et qui vous a été envoyé par nos amis et nos familles.

D 1971-1/2

Nous sommes toujours en prison où nous avons commencé notre septième année, pratiquement sans avoir été jugés¹. Nos trente et un assassinés (fusillés) à l'intérieur de la caserne, les cinq disparus et les mille tortures subies par mes compagnons et dénoncées en leur temps, continuent de dormir dans les tiroirs des "juges"...

Nous espérons que la Commission interaméricaine des droits de l'homme, de l'Organisation des États américains, ne se laissera pas influencer par les pressions du gouvernement qui fait tout pour bloquer notre recours présenté le 18 octobre 1993 sous le n° 11.137. Vos pressions comme *amici curiae*² peuvent être utiles. Nous avons déjà transmis votre belle lettre à la commission.

Si nous nous battons avec sérieux pour la justice, nous ferons un monde meilleur.

Un *abrazo* fraternel.

Frère Antonio Puigjané

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 395 F - Étranger 440 F - Avion Amérique latine 500 F - USA-Canada-Afrique 490 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441

¹ Le jugement de condamnation a été rendu le 5 octobre 1989. La procédure ayant été entachée de nombreuses irrégularités, selon les avocats de la défense, et bien qu'il s'agisse pour certains d'une accusation de crime de sang, les prisonniers se sont adressés à la commission des droits de l'homme de l'OEA, sans résultat jusqu'à ce jour (NdT).

² "Amis de la cause" (NdT).